



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 juillet 2017.

Demande de rapport au HCE sur les violences obstétricales

En 2013, le CIANE (Collectif interassociatif autour de la naissance) soulignait dans un rapport : « il est tout à fait regrettable que les taux d'épisiotomie ne soient pas publiés par maternité. Le CIANE en appelle aux autorités publiques afin qu'elles fassent respecter cette exigence minimale de transparence. Les chiffres publiés par les maternités sont tous en-dessous, voire très en-dessous de la moyenne nationale, et les établissements qui les publient sont ceux qui ont de faibles taux ».

En 2002-2003, selon le CIANE, le taux d'épisiotomies était de 70%. Dans son enquête sur les accouchements de novembre 2013, il notait pour la période 2010-2013 : 47% d'épisiotomie pour un premier enfant dont 85% sans consentement demandé, 70% d'extractions instrumentales pour les primipares.

Depuis 2005, ce taux est en baisse, grâce notamment aux recommandations du CNGOF.

Une étude de l'association Maman Travaille, menée sur 983 mères en 2013, relevait néanmoins que 75% d'entre elles disaient avoir subi une épisiotomie. Cette étude a été citée par la Secrétaire d'Etat au cours de son audition devant la délégation aux droits des femmes du Sénat, le jeudi 20 juillet. Elle avait alors pris soin de préciser que ces chiffres devaient être vérifiés.

Le tabou de l'épisiotomie n'est levé que depuis quelques années. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) relève quant à elle qu'« un taux supérieur à 20% relève d'une déformation culturelle ». Par ailleurs, de très nombreux témoignages de femmes handicapées victimes de violences obstétricales ont été rapportés par l'association Femmes pour le dire, femmes pour agir, reçues par Marlène Schiappa lundi 17 juillet.

C'est pour cette raison que la Secrétaire d'Etat a demandé au HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) de produire un rapport permettant un état des lieux pour objectiver le phénomène, le quantifier et identifier les problématiques. Les gynécologues obstétriciens y seront bien évidemment largement associés.

« Les disparités de ressentis sont réelles entre les femmes et les obstétriciens, qui consacrent leur vie à la santé des femmes. Il n'appartient pas au gouvernement de dire quelle est la réalité des chiffres, mais d'apporter une réponse aux femmes qui font part de leurs souffrances. La considération qui est évidemment due aux professionnels de santé, en première ligne, ne doit pas entraver la nécessité de lever des sujets tabous comme les violences obstétricales » a déclaré Marlène Schiappa.